

Le bilan 2013 du CCUES

Mai 2014

► Petit rappel sur les ASC

Par accord d'entreprise, France Télécom Orange attribue 2,25 % de sa masse salariale aux Activités Sociales et Culturelles (ASC). En 2013, cela a représenté environ **100 M€**, répartis dans les CE ou rétrocédés au CCUES par une majorité de CE pour les Vacances Enfants ou des prestations pour les retraités. Le reste est demeuré en gestion déléguée à l'Entreprise avec la restauration (62 millions d'€), les aides pécuniaires attribuées aux salariés (2 millions d'€), l'aide à certaines associations historiques (4,7 millions d'€).

► Depuis 2013, les règles ont changé

L'année 2013 aura constitué une année à caractère exceptionnel qui ne peut être comparée aux précédentes tant les évolutions sont significatives.

Le CCUES s'est vu confier de nouvelles missions dont certaines demeurent dans la continuité de l'ancien accord (Domaine Enfance, Solidarités, Retraités), d'autres étant directement issues des échanges et négociations engagés à l'occasion du renouvellement de l'accord.

Les ressources allouées au CCUES ont par ailleurs été reconfigurées.

Le poste très important en volume et en moyens financiers constitué antérieurement par les « Vacances Adultes » (20,6 M€ au budget 2012) est revenu intégralement dans le champ d'action des CE.

► Les différents budgets alloués au CCUES

- Enfance : 8 700 000€ - 10%
- Solidarité : 1 000 000€ - 1,1%
- Centrale de négociation : 200 000€ - 0,2%
- Retraités : 4 550 000€ - 5%
- Frais de portail et structure - 2 000 000€ - 2,2%

Total = 16 450 000€

soit 18,5% du budget ASC – le reste étant désormais du ressort de chaque CE au prorata des effectifs (sauf CE non signataires de l'accord : SCE, Contenus et Corse).

► La situation 2013

Le budget ASC affichait fin 2013 une perte de : 496 434€.

Cette perte au strict niveau comptable n'est pas inquiétante, compte tenu du montant élevé des réserves du CCUES (**5 055 927€**).

Néanmoins, on peut s'alarmer d'un certain nombre de phénomènes inclus dans cette perte, notamment la forte augmentation par rapport au prévisionnel budgétaire des frais de structure (le personnel du CCUES) et des frais de portail (ARAVIS).

S'agissant du personnel du CCUES, il était constitué fin 2013 de 47 salariés, c'est-à-dire qu'il aurait dans l'absolu été augmenté depuis la mise en œuvre du nouvel accord de gestion – malgré, donc, une amputation de moitié des attributions du CCUES.

Suite à une question posée en séance du CCUES, il nous a été répondu que l'effectif réel n'était « que » de 41 salariés permanents, le différentiel étant constitué d'intérimaires, stagiaires, etc...

Il n'est pas question pour la CFE-CGC d'occulter cette question des salariés du CCUES, qui de fait sera posée un jour, par nous ou par d'autres, ne serait-ce que pour prendre en compte de simples réalités économiques (le transfert de près de la moitié des activités du CCUES aux CE, phénomène auquel s'ajoute la baisse des subventions de l'Entreprise liée à la baisse des effectifs). Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler qu'en son temps nous avons été les seuls à revendiquer la création d'une UES qui aurait regroupé les salariés du CCUES et ceux des CE de façon à ce qu'en cas de coup dur, les salariés puissent être intégrés dans une autre unité de cette UES.

Proposition qui à l'époque avait déclenché l'ire et les hurlements des autres organisations syndicales.

Pour conclure, les frais de structure (de personnel du CCUES) se sont élevés en 2013 à **2 821 066 €**, dont 1 255 374 €, pour l'Enfance (**44,5%**), 180 830€ pour la Solidarité (**6,41 %**), 369 278 € pour la Centrale de Négociation (**13,09%**) et 1 015 302 pour les retraités (**35,99%**).

S'agissant du portail ARAVIS, les frais de ce portail se sont élevés à **1 837 286€** en 2013 (!!!), dont 669 588€ en dotation aux amortissements.

Vos représentants à la commission ASC du CCUES :

Jean KRUMENACKER (06 86 17 25 40)
Noël FAYEAUX (06 70 03 56 80)

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

nos lettres : - Comprendre & Agir
- Épargne & actionnariat salariés
pour vous abonner : secretariat@cfecgc-orange.org
nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas-ftgroup.org